



















Sous le Patronage de Monsieur le Ministre de la Santé le Conseil National de l'Ordre des Médecins et la Fédération Maghrébine des Médecins Organisent

Les 1^{eres} Journées Nationales de l'Ordre des Médecins

&

Les 1^{eres} Journées de la Fédération Maghrébine des Médecins

Les 9 et 10 février 2024 à la Faculté de Médecine de Tunis - Amphithéâtre cérémonial

PROGRAMME

Vendredi 9 février 2024

Réalités et perspectives de l'exercice de la médecine au Maghreb

Mot de bienvenue : Le Ministre de la Santé Doyen de la FMT ; Président du CNOM ; Président de la FMM

Modérateurs: M Jouini (Tunisie), R Dhaoui (Tunisie), M Boubekri (Maroc), M B Berkani (Algerie); Z Horma (Mauritanie)

14h15-14h30 : L'exode en masse des médecins Tunisiens : raisons, impact, réaction de l'OrdreR Ghachem14h30-14h45 : L'agression au quotidien du médecin TunisienH Tiouiri14h45-15h00 : Les difficultés dans l'exercice médical en AlgérieA Ayedi15h00-15h15 : Etat des lieux de l'exercice médical en MauritanieZ Horma

15h15-16h00 : Discussion et pause-café

16h00-16h20 : Les modes d'exercice médical en Tunisie : situation actuelle et perspectivesH Jabbes16h20-16h40 : La nouvelle réforme de la santé au MarocM Boubekri16h40-17h00 : L'Ordre Tunisien en QuestionsN Ladhari

17h00-17h30 : Discussion

17h30-17h45 : Synthèse et clôture R Dhaoui

Samedi 10 février 2024

Droits des patients et responsabilité médicale au Maghreb

Mot de bienvenue : Le Ministre de la Santé ; Doyen de la FMT ; Président du CNOM ; Président de la FMM

Session 1: Modérateurs: M Al Ghoj (Libye), R Dhaoui (Tunisie), A Ayadi (Algerie), A Jeddou (Mauritanie); M Boubekri (Maroc)

9h00-10h00 : Droits des patients et responsabilité médicale : l'exemple de la Libye

- Mohamed El Ghoj: Président du Syndicat (Ordre) des médecins Libyens

- Aymen Al Mabrouk Saif Ennaser : Vice-président du comité de santé au parlement Libyen

Omar Ahmed Al Amine: Président de l'instance Libyenne du fond d'indemnisation

10h00-10h20 : La dépénalisation de l'exercice médical **M Boubekri**

10h20-11h00 : Discussion et pause-café

Session 2: Modérateurs: A Chtiba, N Thabet, M A Korchid, H Chaabouni, A Caid Essebsi, M Jouini; A Bouzouita

11h00-11h15 : Projet de la loi sur les droits des patients et responsabilité médicale en TunisieM Allouche11h15-11h30 : Cas pratiquesH Chaabouni11h30-11h45 : Point de vue de l'universitaire (Médecin)M Jouini11h45-12h00 : Point de vue de l'universitaire (Juriste)W Harrar12h00-12h15 : Point de vue du médecinL Kallel12h15-12h30 : Point de vue du magistratA Chtiba

12h30-12h45 : Discussion

12h45-13h00 : Synthèse et clôture R Dhaoui